



# Conseil Municipal du 30/06/2016

Téléphone : 02.99.34.10.20  
Télécopie : 02.99.34.09.04

**Date de convocation :** 24 juin 2016

**Début de séance :** 19h30

**Fin de séance :** 21h30

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 09

**Nombre de pouvoirs :** 2

**Nombre de voix :** 11

**Secrétaire de séance :** Mme Marie Annick CLOLUS

## Autorisation annuelle de recrutement d'agents non titulaires pour accroissement temporaire et saisonnier

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recourir et à signer et en cas de besoin à ce type de contrat.

## Autorisation annuelle de recruter des agents non titulaires pour remplacer les agents titulaires momentanément absents

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recourir et à signer et en cas de besoin à ce type de contrat.

## DM6

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise les décisions modificatives du budget de la commune 2016.

## Dettes admises en non-valeur

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme de 1 823.10€ € au chapitre 65. Compte 6541.

## Attribution du marché restauration

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider le choix de la commission restauration et d'attribuer le marché à la société CONVIVIO.

## Droit de préemption

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de ne pas user de son droit de préemption sur l'immeuble situé 4 et 6 rue de Rennes ainsi que sur celui situé 7 rue de Châteaubriant.

## Amendes de Police

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter la subvention des amendes de police 2016 pour un montant de 6 601 €.